



"La candidature de la commune de Saint-Paul de Fenouillet retenue !"

Dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain »

*

Comme 1600 communes en France et 25 dans les Pyrénées Orientales, la commune de Saint-Paul de Fenouillet fait partie des heureux lauréats au label "Petites villes de demain".

Le programme "Petites villes de demain" a pour objectif de participer à la revitalisation des communes de moins de 20 000 habitants possédant des facteurs d'attractivités et faisant œuvre de centralité sur leur territoire.

Le programme, doté de 3 milliards d'euros sur 6 années, s'organise autour de 3 piliers :

- **Un appui en ingénierie (aide technique et administrative sur les dossiers à étudier et à présenter)**
- **Des outils et expertises pour répondre aux enjeux des petites villes notamment rurales**
- **Un accès à un réseau professionnel**

Ce programme viendra s'articuler avec la démarche Bourg Centre Occitanie initiée lors du précédent mandat et qui a été validée, à l'unanimité, lors du conseil municipal du 11/12/2019.

Le programme **Bourg-Centre Occitanie** a fait l'objet de plusieurs réunions de présentation aux administrés Saint Paulais.

Calendrier "Petites Villes de Demain"

↳ **Juillet 2021** : signature de la convention d'adhésion qui formalise l'entrée de Saint-Paul de Fenouillet dans le programme "Petites Villes de Demain" avec plusieurs acteurs : la Préfecture des PO, la Région Occitanie, le Département, la Communauté des communes Agly Fenouillèdes,

↳ **Décembre 2021** : recrutement de la cheffe de projets par la communauté des communes Agly Fenouillèdes et mise à disposition à la mairie de Saint Paul de Fenouillet, Lisa Maynadier. Le poste est financé à 75% par l'état.

↳ **D'ici à fin 2022** : élaboration du projet de revitalisation du territoire.

